



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

### DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

### DE BERNE

N° 39 – 26 novembre 2021

#### Faits saillants

- Le PIB suisse en hausse de +1,7 % au 3<sup>ème</sup> trimestre
- Les PME suisses enregistrent une détérioration de leur capacité d'autofinancement depuis la crise du Covid-19

#### Situation sanitaire Suisse et Liechtenstein, 25 novembre à 13h :

	Cas confirmés source OFSP*	Décès source OFSP
<b>Jeudi 25 novembre</b>	978 801	11 080
<b>Mercredi 24 novembre</b>	978 794	11 080
<b>Mardi 23 novembre</b>	974 668	11 071
<b>Lundi 22 novembre</b>	967 315	11 055

\*Office fédéral de la santé publique

#### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/11	Var. vs 28/10
EUR/CHF	1,0545	-0,96%
USD/CHF	0,9128	-0,65%
SMI	12 403.05	+2,06%
Taux 10a	-0,13	-2pb

**Situation épidémiologique :** Au 25/11, le taux d'incidence en Suisse s'élevait à 871 cas pour 100 000 habitants sur 14 jours (contre 638 une semaine plus tôt), confirmant la tendance d'une dégradation de plus en plus rapide, alors que la Suisse affiche l'un des taux de vaccination complète de la population le plus faible d'Europe (65 % soit identique à celui de l'Autriche). En toute hypothèse, le Conseil fédéral attend désormais le résultat de la votation de dimanche sur la modification de la loi Covid-19 avant d'adopter d'éventuelles mesures plus restrictives. L'exécutif n'interviendrait que si les mesures cantonales et le changement des comportements ne donnaient pas de résultats probants. Face à la progression rapide du virus, plusieurs cantons ont décidé de renforcer l'obligation du port du masque dans les écoles et/ou les lieux publics tout en appelant à accentuer le recours au télétravail. A cet stade, il n'est pas question de fermer les commerces non-essentiels.

**Vaccination :** L'autorité des produits thérapeutiques, Swissmedic vient d'approuver l'élargissement de la vaccination de rappel (soit la 3<sup>ème</sup> dose) à toutes les personnes de 16 ans et plus pour le vaccin Pfizer/BioNtech, et pour les personnes de plus de 18 ans et plus pour le vaccin Moderna. Pour rappel, Swissmedic avait autorisé le 26/10 la 3<sup>ème</sup> dose des vaccins Moderna et Pfizer pour les personnes âgées (+ de 65 ans) et les patients à risque.

#### Economie

**Croissance :** Le PIB de la Suisse a progressé de +1,7 % au 3<sup>ème</sup> trimestre en rythme trimestriel, faisant suite à une hausse de +1,8 % au trimestre précédent.

**Fiscalité :** En 2019, le revenu moyen mensuel disponible des ménages en Suisse se situait à 6 609 CHF. Une large partie de cette somme (31 %) était consacrée aux dépenses obligatoires : impôts, dépenses sociales et primes d'assurance-maladie.

**Marché du travail :** Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, l'emploi total en Suisse a augmenté de 1,5 % en glissement annuel (g.a), pour un total de 5,2 M d'emplois. Le nombre d'emplois vacants s'établit sur le trimestre à 27 000, soit une hausse de 41 % en g.a. Sur la période, la région lémanique a dépassé pour la première fois le million d'emplois, juste derrière l'espace du Mitteland et de Zürich.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 entrera en vigueur le nouveau contingent de travailleurs étrangers autorisés à occuper un emploi en Suisse pour l'année 2022 suivant la répartition ci-après : 1/ pour les personnes originaires d'Etats tiers de l'UE/AELE, 8 500 personnes (4 500 bénéficieront d'une autorisation de séjour permis B et 4 000 d'une autorisation de séjour de courte durée permis L); 2/ pour les travailleurs issus du Royaume-Uni, 3 500 personnes (2 100 permis B et 1 400 permis L). La prestation de services des citoyens de l'UE/AELE étant libéralisée pour des durées allant jusqu'à 90 jours (ou 120 jours selon exceptions) en raison de l'accord UE-Suisse sur la libre circulation des personnes, le contingent de travailleurs issus de l'UE/AELE ne s'applique que pour des durées supérieures à 90 jours (ou 120 jours) et s'établit à 3 500 autorisations (3 000 autorisations L et 500 autorisations B).

**Financement des entreprises :** Selon l'enquête du Secrétariat d'Etat à l'Economie sur l'état du financement des PME en Suisse en 2021, les PME suisses sont environ 37 % à parvenir à s'autofinancer entièrement, contre 62 % lors de la dernière étude datant de 2016. Cette forte baisse s'explique très largement par la dégradation de la situation financière des PME depuis la crise du Coronavirus. A noter que les financements bancaires demeurent la principale forme de leur financement. Le volume total des crédits d'entreprise accordés par les banques en Suisse a augmenté de +28 % en 6 ans, passant de 325 Mds CHF en 2015 à 416 Mds CHF en juin 2021. Environ 87 % du volume total concernent des PME de moins de 250 salariés.

## Secteur financier

**Finance durable :** Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) prévoit d'allouer au moins 20 M CHF au SDG impact finance initiative (SIFI), nouvel instrument de financement public et privé finançant sur concours des projets innovants mais comportant des risques. Les fonds privés proviendront de la Fondation du Credit Suisse et la Fondation d'UBS, pour des montants non divulgués. Les financements du SIFI ont vocation à servir d'effet de levier afin de récolter de nouveaux fonds du secteur privé pour les projets sélectionnés. La task force des financeurs du SIFI sera dirigée par Roland Dominicé, CEO de Symbiotics. Les actions du SIFI seront également coordonnées avec l'association sectorielle de la finance durable, Swiss Sustainable Finance.

**Bourse :** L'opérateur de la bourse suisse, SIX, étudie la possibilité de délocaliser certaines de ses activités à l'étranger, notamment en Espagne et en Pologne. Pour mémoire, le groupe suisse avait racheté en 2020 la bourse de Madrid, Bolsas y Mercados Espanoles (BME). SIX entend néanmoins conserver le siège de la société en Suisse.

## Secteurs non financiers

**Transport de marchandises :** En 2020, les prestations du transport de marchandises ont diminué de -0,9% dans le transport par la route et de -2,7 % dans le transport sur rail. Dans les ports rhénans suisses, à Bâle, le volume de marchandises transbordées a baissé de -15,5%. C'est le fret aérien qui a connu, logiquement, la plus forte baisse, avec un recul de -41% des quantités transportées.

Dans son rapport sur les résultats de la stratégie de transfert du fret de la route vers le rail, le Conseil fédéral constate que le plafond de 650 000 courses de transporteurs routiers de marchandises a à nouveau été dépassé en 2020 (863 000 courses), en dépit d'une baisse de près de 40 % par rapport l'année de référence 2000. L'exécutif étudie ainsi plusieurs mesures afin de renforcer le transfert du fret de la route vers le rail, dont : 1/ le relèvement de la redevance poids lourds sur les catégories de camions les moins polluants et l'assujettissement de la

redevance pour les poids lourds à propulsion électrique et à hydrogène ; 2/ le prolongement du financement public jusqu'en 2028 (contre un fin actuellement planifiée en 2023) à hauteur de 20 M CHF par an aux infrastructures ferroviaires de transport combiné, permettant de transporter sur les rail des camions.

**Environnement :** Le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance sur le CO2 révisée. Etant donné que la population a rejeté par référendum la révision de la loi CO2 en juin 2021, cette ordonnance ne modifie que des éléments déjà prévus par la loi CO2 dans sa forme non révisée. En vigueur à partir de 2022, les modifications sont les suivantes : 1/ le calcul des valeurs plafonds annuelles d'émissions de CO2 des voitures importées en Suisse par un importateur ne pourra plus exclure certaines catégories de véhicules (principalement des voitures de sport ou de luxe), ces derniers faisant souvent partie des véhicules les plus polluants ; 2/ afin de s'aligner sur les normes européennes en la matière, l'octroi gratuit de droits d'émissions à certaines entreprises dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) – le SEQE suisse étant couplé avec celui de l'UE depuis 2020 - est modifié ; 3/ le relèvement de la taxe sur le CO2 à 120 CHF par tonne (contre 96 CHF auparavant) prélevée sur les combustibles fossiles en raison de la non-atteinte de l'objectif de réduction des émissions de CO2 dues à ces combustibles (baisse des émissions de -31 % en 2020 par rapport à 1990, pour une cible de -33%).



La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication :  
Rédacteurs :

Gilles BORDES  
Mathilde HEITZ, Antoine BOCOGNANO

Pour s'abonner :

[berne@dgtresor.gouv.fr](mailto:berne@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.  
Crédits visuel : Pixabay

